

# Les services enregistreurs :

## Présents dans le BAS-RHIN

### FOYER MODERNE DE SCHILTIGHEIM

45 route du Général de Gaulle-BP 45  
67306 SCHILTIGHEIM  
03 88 19 25 70

### HABITAT DE L'ILL

7 rue Quintenz  
BP 115  
67403 ILLKIRCH  
03 88 66 40 16

### LA STRASBOURGEOISE HABITAT

186 route des Romains-BP 93023  
67033 STRASBOURG CEDEX 2  
03 88 10 00 20

### OBERNAI HABITAT

34 rue du Maréchal Koenig  
67210 OBERNAI  
03 88 95 56 76

### OPUS 67

15 rue Jacob Mayer-CS 77004  
67037 STRASBOURG CEDEX  
03 88 27 93 00

### POLE DE L'HABITAT SOCIAL

24 route de l'Hôpital-CS 40010  
67000 STRASBOURG Cedex  
03 88 32 52 10  
03 88 21 17 00

### SIBAR

4 rue Bartisch  
67100 STRASBOURG  
03 88 65 81 90

### SOLOLOPO

22 Rue Madame TUSSAUD  
67200 STRASBOURG  
03 90 20 44 50

### ERSTEIN HABITAT

BP 20036  
67151 ERSTEIN  
03 88 98 66 90

### FOYER DE LA BASSE BRUCHE

8 rue de la Boucherie  
67120 MOLSHEIM  
03 88 38 51 31

### HABITAT MODERNE DE REICHSTETT

11 rue de la Wantzenau  
67116 REICHSTETT  
03 88 20 13 55

### SEM DE SCHIRMECK

12 route du Maréchal de Lattre  
67130 BAREMBACH  
03 88 97 04 05

### SEM DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER

Mairie de Schweighouse  
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER  
03 88 07 22 62

### SIHNE HAGUENAU

28 rue de la Redoute  
67500 HAGUENAU  
03 88 07 11 00

### SOCONEC DE BISCHWILLER

Mairie de Bischwiller-BP 10035  
67241 BISCHWILLER  
03 88 53 99 66

## Présents dans le HAUT-RHIN

### HABITATS DE HAUTE ALSACE

73 rue de Morat-BP 10049  
68001 COLMAR  
03 89 22 93 00

### MULHOUSE HABITAT

20 boulevard de la Marseillaise-BP 1429  
68071 MULHOUSE

### POLE HABITAT COLMAR CENTRE ALSACE

27 avenue de l'Europe-BP 30334  
68006 COLMAR  
03 89 22 77 22

### SAINT LOUIS HABITAT

44 avenue de Mulhouse-BP 4022  
68301 SAINT LOUIS  
03 89 67 96 67

### SEMCLOHR

56 avenue de la République  
68003 COLMAR  
03 89 20 79 96

### VAL D'ARGENT HABITAT

62 Rue Wilson - BP 5  
68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES  
03 89 58 72 82

## Présents dans les 2 départements

### ADOMA

2A rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG  
03 90 22 93 60

### BATIGERE NORD EST

4 boulevard Wilson  
67000 STRASBOURG  
03 88 52 88 17

### COLMAR HABITAT

33 rue de la Houblonnière-BP 20306  
68006 COLMAR  
03 89 20 32 20

### DOMIAL

25 place du Capitaine Dreyfus-CS 90024  
68025 COLMAR  
03 89 30 80 80

### ICF HABITAT NORD-EST

13 rue du Bain aux Plantes  
67000 STRASBOURG  
03 88 22 51 95

### IMMOBILIERE 3F ALSACE

8 rue Adolphe Seyboth  
67067 STRASBOURG  
03 68 33 25 25

### LOGIEST

15 Sente à My-BP 80785  
57012 METZ Cedex 01  
03 87 65 63 11

### NEOLIA

20 avenue de la Paix  
67000 STRASBOURG  
03 90 20 55 80

### NOUVEAU LOGIS DE L'EST

2 rue Adolphe Seyboth-BP 45  
67000 STRASBOURG  
0810 600 650

### SNI-METZ

1 place du Pont à Seille- BP40105  
57004 METZ Cedex 01  
03 87 18 72 25

### SOMCO

20 porte du Miroir-BP 1271  
68055 MULHOUSE  
03 89 46 20 20

### CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN / DIRECTION DE L'HABITAT

Place du Quartier Blanc  
67964 STRASBOURG  
03 88 76 63 01

### DDCS DU BAS-RHIN

Cité administrative  
14 rue du Maréchal Juin  
67084 STRASBOURG  
03 88 76 78 66

### DDCSPP DU HAUT-RHIN

Cité administrative-bât. B  
3 rue Fleischhauer  
68026 COLMAR Cedex  
03 89 24 81 64



2, rue Saint Léonard-CS 50005  
67608 SÉLESTAT Cedex  
Tél. 03 90 56 11 90  
www.areal-habitat.org



# En Alsace, la demande de logement social, c'est :



+ Simple

Pour faire une demande de logement social, il suffit de remplir un seul et unique formulaire de 4 pages.

+ Rapide

La demande est automatiquement diffusée à tous les bailleurs sociaux de votre département.

+ Efficace

+ Pratique

La constitution du dossier, les modifications et le renouvellement de la demande sont simplifiés.





## Comment déposer ma demande de logement social ?



### Quelles sont les conditions pour accéder à un logement social ?

Deux conditions :

- Vous êtes français ou admis à séjourner régulièrement en France (détenir un titre de séjour en cours de validité)
- Vos ressources annuelles imposables sont inférieures ou égales aux plafonds de ressources HLM (cf. [www.areal-habitat.org](http://www.areal-habitat.org)).



### Dois-je fournir des documents dès l'enregistrement de ma demande ?

La pièce d'identité ou un titre de séjour en cours de validité et votre dernier avis d'imposition. Les autres documents vous seront demandés lors de l'instruction de votre dossier par un bailleur social.



### Où déposer ma demande ?

Auprès de l'un des services enregistreurs de votre département (cf. dos du dépliant).

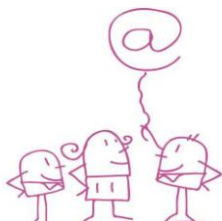
*Attention : votre demande n'est valable que dans le département de dépôt du dossier.*

Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez, dans un délai d'un mois maximum, une attestation qui confirme votre enregistrement. Sur ce document figurent la date de dépôt de votre dossier et votre numéro unique d'enregistrement départemental à conserver.

**Encore + simple et + rapide**  
Pensez à l'enregistrement en ligne sur notre site  
[www.demandedelogement-alsace.fr](http://www.demandedelogement-alsace.fr)

Les + :

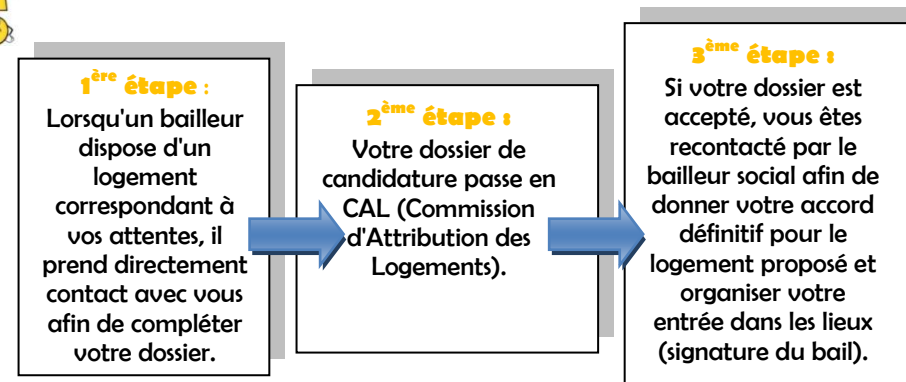
- Pouvoir faire sa demande de chez soi
- Mettre à jour sa demande en temps réel
- Renouveler sa demande en quelques clics
- Editer une fiche récapitulative



## Quel est le parcours de ma demande ?



### Que se passe-t-il une fois ma demande enregistrée ?



### Dans quel délai vais-je avoir une proposition de logement ?

Le temps d'attente pour obtenir un logement peut être très variable, tout dépend des caractéristiques de votre demande, du type de logement souhaité, de la commune ou du quartier désiré... Il n'y a pas de délai «standard».



### Comment faire pour mettre à jour mon dossier s'il y a une modification des informations que j'ai fournies ?

Vous pouvez modifier votre demande à tout moment en vous rendant chez un bailleur social de votre département (quel qu'il soit) ou en vous connectant sur le site [www.demandedelogement-alsace.fr](http://www.demandedelogement-alsace.fr).



### Dois-je renouveler ma demande et quand ?

Un an après le dépôt de votre demande, un courrier vous sera adressé vous invitant à la renouveler. En cas d'oubli, votre demande sera annulée.